

Ref. D1028

Recrutement et prévention des risques discriminatoires

OBJECTIFS

- ▶ S'approprier le cadre réglementaire de la loi du 18/11/2016 et répondre à l'obligation de formation à la non-discrimination à l'embauche de janvier 2017 (pour les entreprises de plus de 300 salariés).
- ▶ Se former aux bonnes pratiques en matière de recrutement non discriminant.

PROGRAMME

- ▶ Cadre réglementaire du recrutement
 - les critères discriminants au travail
 - la discrimination directe et indirecte
 - la loi du 18/11/2016
 - les sanctions encourues
- ▶ L'engagement collectif pour la diversité en entreprise
 - évolution des regards et des comportements face à la discrimination
 - développement d'une culture commune non discriminante
 - les bonnes pratiques, la prévention : inclusion et diversité
- ▶ Méthodologie de recrutement non discriminante
 - l'annonce, le CV
 - les outils de sélection
 - l'entretien
 - la réponse motivée



Méthodes pédagogiques : Etudes de cas, apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : DRH, Directeurs, cadres et chefs de service d'ESMS et tout personnel des métiers RH

Animation : Conseil spécialisé en action sociale et en prévention des risques psychosociaux


Nombre de participants : 15 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 2 jours, soit 14 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 06/05/2024 au 07/05/2024	865 €

